

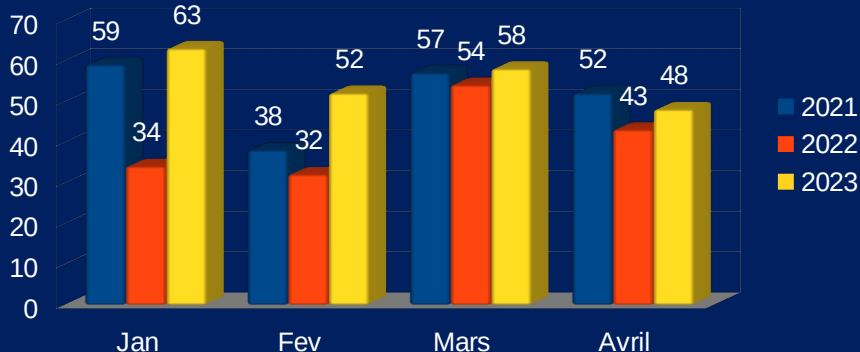
Protection des frontières

341 kwassas détectés +49 %
2020: 217 2021: 385 2022: 228

221 kwassas interceptés +36%
2020: 77 2021: 206 2022: 163



Nombre d'interceptions



65 % des kwassas détectés ont été interceptés
(contre 71 % en 2022)

2979 étrangers en situation irrégulière interpellés en mer +29 %
2020: 771 2021: 2863 2022: 2305



306 moteurs saisis



25.397 cartouches de cigarettes de contrebande saisies et détruites représentant une valeur marchande d'environ 1.717.986 euros
50 kg de bangué

7895 interpellations à terre
2020: 6484 2021: 8727 2022: 7111

8243 reconduites à la frontière +14%
2022: 7246
2021: 9663
2020: 6419

- 3 vols d'expulsion ont été réalisés depuis Mayotte vers le continent africain ainsi qu'un vol vers le SRI LANKA d'étrangers en situation irrégulière.



Travail en profondeur

163 passeurs présentés à la justice depuis le 1^{er} janvier 2023 :
- 120 condamnés à de la prison ferme et 3 avec sursis. Des interdictions de territoire de 3 et 5 ans ont suivi ces condamnations.

Les **passeurs condamnés** à une peine de prison avec sursis ont fait l'objet d'une **reconduite immédiate à la frontière**.

Les passeurs incarcérés à Mayotte seront reconduits dans leur pays d'origine à l'issue de leur peine par les forces de l'ordre.

- 4 filières de passeurs démantelées pour un chiffre d'affaire de 12.000.000 euros

- 127 porteurs de faux documents et 10 trafiquants de faux interpellés et judiciairisés.

